

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 Septembre 2017

Le jeudi 28 septembre 2017, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 22 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 23

Numéro
2017/SEPT/62V2

Point de l'ordre du jour
5

OBJET
OCTROI DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR
M. PALEVODY

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 13/10/2017
L'affichage en mairie le : 13/10/2017
La notification le : 13/10/2017

Le Maire
Christophe LUBAC

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. J- L. PALÉVODY, Mme M-P. GLEIZES, M. P- Y SCHANEN, M. S. ROSTAN, M. B. PASSERIEU, M. A. CARRAL, G. BAUX, Mme V. BLANSTIER, Mme Cl. GRIET, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme C. CIERLAK-SINDOU, M. Ch. ROUSSILLON, M. P. BROT, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. AREVALO, M. J- P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme Cl. GEORGELIN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme M- A. SCANO a donné procuration à Mme P. MATON
Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration à M. J-P. PERICAUD

Membre absente

Mme A. POL

Exposé des motifs

Dans le cadre de sa politique de soutien en direction du tissu associatif local, la Ville alloue chaque année des subventions aux associations intervenant dans les domaines de l'enfance, du social, de l'environnement, de la culture ou encore du sport.

Il est proposé au conseil municipal :

◆ de reconduire la subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande :

- Amitié solidarité.....1 395 €
- Association Musicale de Ramonville.....2 400 €
- Association pour la Psychanalyse et le lien social.....2 800 €
- Ateliers couleurs d'autan.....150 €
- Athletics coaching club.....2 000 €

• Convivencia.....	4 125 €
• Enfance Sumatra.....	400 €
• F.N.A.C.A.....	1 163 €
• Le Périscope.....	2 000 €
• Rando plaisirs.....	800 €
• Sens actifs.....	1 860 €
• USR Escrime.....	4 500 €
• USR Football.....	14 000 €
• USR Yoseikan budo.....	520 €
• Vis-a-vie.....	500 €

◆ de voter une subvention pour un projet festif aux associations suivantes qui en ont fait la demande :

• Convivencia.....	1 300 €
• Ferme de Cinquante (Feu de la Saint-Jean).....	900 €
• Ferme de Cinquante (Fête de la Nature).....	2 500 €

◆ de voter une subvention pour un projet ponctuel à l'association suivante qui en a fait la demande :

• Sens actifs.....	2 850 €
--------------------	---------

◆ de verser le solde de la subvention aux associations ci-dessous qui en ont fait la demande :

• ARTO.....	38 000 €
• Ferme de Cinquante.....	11 200 €
• Les Curiosités.....	1 770 €
• Ramonville ciné.....	10 000 €
• Regards.....	5 825 €
• Regards (Reversement subvention CAF).....	23 400 €

◆ de voter une subvention à l'association ci-dessous pour un événement exceptionnel :

• ARTO.....	5 000 €
-------------	---------

Décision

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur PALEVODY et après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** par **23 Voix POUR** et **9 ABSTENTIONS** (M. BROT, M. ESCANDE, M. CHARLIER, M. MERELLE, M. AREVALO, M. PERICAUD, Mme TACHOIRES et par procuration Mme CABAU et Mme ARRIGHI) les subventions suivantes :

• Association pour la Psychanalyse et le lien social.....	2 800 €
• Convivencia.....	4 125 €

- Convivencia.....1 300 €
- ARTO.....38 000 €
- ARTO.....5 000 €
- Regards.....5 825 €
- Regards (Reversement subvention CAF).....23 400 €

➤ **VOTE** par **28 Voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, M. PERICAUD, Mme TACHOIRES et par procuration Mme ARRIGHI) les subventions suivantes :

- Amitié solidarité.....1 395 €
- Association Musicale de Ramonville.....2 400 €
- Ateliers couleurs d'autan.....150 €
- Athletics coaching club.....2 000 €
- Enfance Sumatra.....400 €
- F.N.A.C.A.....1 163 €
- Le Périscope.....2 000 €
- Rando plaisirs.....800 €
- Sens actifs.....1 860 €
- USR Escrime.....4 500 €
- USR Football.....14 000 €
- USR Yoseikan budo.....520 €
- Vis-a-vie.....500 €
- Ferme de Cinquante (Feu de la Saint-Jean).....900 €
- Ferme de Cinquante (Fête de la Nature).....2 500 €
- Sens actifs.....2 850 €
- Ferme de Cinquante.....11 200 €
- Les Curiosités.....1 770 €
- Ramonville ciné.....10 000 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : 13/10/2017
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*